CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46435** **VALABLE JUSQU'AU** **04/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : LUCAS R.

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/03/2025

Capital : 40 000

79 AVENUE DES SPORTS
44410 HERBIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-NAZAIRE

Siret : 316 359 165 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5416181

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 283596X1244000 / 001 575470/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 283596X1244000 / 001 575470/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 40 88 90 62 **Fax :**

Portable : 06 75 21 33 00

Responsabilité légale :
SOCIETE FINANCIERE LUCAS (432 614 758) / LUCAS CHRISTOPHE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.lucas-maconnerie.fr/

E-mail : contact@lucasgroupe.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 860 111 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	19	11/02/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 09:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.